



CORONAVIRUS – COVID-19

COMMUNIQUE DU CONSEIL ADMINISTRATIF SEMAINE DU 4 AU 10 MAI 2020

Conseil municipal

Des dates sont retenues pour l'organisation de la séance extraordinaire du Conseil municipal, soit les 18, 19 et 26 mai 2020, sous réserve que le système de vidéoconférence soit opérationnel.

Ecoles

Sur décision du DIP, les cours d'échecs et ceux d'Animascience ne reprendront pas dans les écoles du Manoir et de Pré-Picot, les établissements devant éviter d'accueillir des intervenants externes.

Pour la réouverture du 11 mai 2020 de l'école du Manoir, l'accès au bâtiment pour les petits se fera par l'entrée de secours (côté salle de gymnastique) et celles de moyens se fera par l'entrée principale. La zone pose/dépose se situe, comme toujours, devant l'entrée de la salle de gymnastique. Des panneaux seront apposés pour indiquer ces entrées.

La priorité est mise sur les connaissances et compétences indispensables pour aborder l'année suivante. Dès lors, les salles de gymnastique et de rythmiques restent fermées.

Le Conseil administratif décide que les jeux extérieurs restent inaccessibles, jusqu'à nouvel avis.

Social

Le Conseil administratif décide d'accorder une aide d'urgence de CHF 5'000.- à la Caravane de la Solidarité.

Environnement, agriculture & énergie

- Cartes journalières CFF

Les cartes journalières CFF valables à partir du 1^{er} juin 2020 ont été commandées et seront mises à la vente, dès réception.

Entretien des bâtiments

Le Conseil administratif décide de maintenir fermés jusqu'à nouvel avis les locaux communaux, habituellement loués.

Routes & espaces publics

- Place Pierre Gautier

Dès le 11 mai 2020, la place Pierre-Gautier sera ouverte au stationnement.

L'esplanade reste fermée jusqu'à nouvel avis.

Administration générale

- Réception de la mairie – extension de l'ouverture au public

Dès le 11 mai 2020, la réception de la mairie sera ouverte tous les jours aux horaires habituels, de 08h.30 à 12h.00 et de 13h.30 à 17h.00.

Le Conseil administratif